Tracking ID: 1525261-2947148

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

États financiers
Au 30 avril 2026

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

Tracking ID: 1525261-2947148

MALLETTE

Mallette s.e.n.c.r.l.
120-505 rue des Forges
Trois-Rivières QC G9A 2H6

Téléphone : 819 379-0133
Télécopie : 819 379-4207
info.trois-rivieres@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs et administratrices de la
Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES** (Fondation), qui comprennent le bilan au 30 avril 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 avril 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Tracking ID: 1525261-2947148

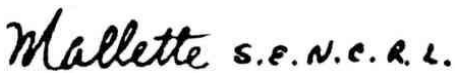
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



[1]

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada
Le 24 septembre 2026

[1] CPA auditrice, permis de comptabilité publique nº A128346

Tracking ID: 1525261-2947148

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 avril

	2026	2025
PRODUITS		
Apports (annexe A)	**6 548 062 $**	5 808 468 $
Produits nets découlant des placements (annexe B)	**2 933 284**	2 107 410
Résidences étudiantes	**879 082**	960 545
	10 360 428	8 876 423
Variation des apports reportés	**(294 706)**	135 587
Variation des dotations	**(420 163)**	(450 900)
	9 645 559	8 561 110
CHARGES		
Contributions (annexe C)	**5 024 797**	5 020 765
Frais de campagne (annexe D)	**956 466**	726 903
Frais d'administration (annexe E)	**497 465**	425 219
Résidences étudiantes	**666 159**	691 806
	7 144 887	6 864 693
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS	**2 500 672**	1 696 417
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS	**2 162 248**	1 794 440
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**4 662 920 $**	3 490 857 $

Tracking ID: 1525261-2947148

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 30 avril

	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Affecté	Reçu à titre de dotation	**2026** Total	2025 Total
SOLDE, début de l'exercice	**(103 849) $**	**14 969 209 $**	**100 000 $**	**20 695 738 $**	**35 661 098 $**	31 719 341 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**(72 628)**	**4 735 548**	**-**	**-**	**4 662 920**	3 490 857
Investissement en immobilisations corporelles	**13 035**	**(13 035)**	**-**	**-**	**-**	-
Apports reçus à titre de dotation (note 10)	**-**	**-**	**-**	**420 163**	**420 163**	450 900
Affectations internes (note 9)	**-**	**(100 000)**	**100 000**	**-**	**-**	-
SOLDE, fin de l'exercice	**(163 442) $**	**19 591 722 $**	**200 000 $**	**21 115 901 $**	**40 744 181 $**	35 661 098 $

Tracking ID: 1525261-2947148

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

BILAN
Au 30 avril

	2026	2025
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	**1 076 105 $**	811 508 $
Créances (note 3)	**855 259**	704 737
Frais payés d'avance	**3 120**	3 120
	1 934 484	1 519 365
PLACEMENTS (note 4)	**45 946 290**	40 774 329
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	**2 723 523**	2 796 151
	50 604 297 $	45 089 845 $

Tracking ID: 1525261-2947148

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

BILAN (suite)
Au 30 avril

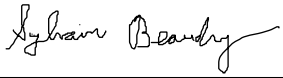
	2026	2025
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Dettes de fonctionnement (note 6)	**686 703 $**	544 716 $
Produits reportés	**7 711**	-
Apports reportés à attribuer au cours du prochain exercice (note 7)	**3 965 927**	3 986 023
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	**76 384**	2 900 000
	4 736 725	7 430 739
APPORTS REPORTÉS (note 7)	**2 312 810**	1 998 008
DETTE À LONG TERME (note 8)	**2 810 581**	-
	9 860 116	9 428 747
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	**(163 442)**	(103 849)
Affecté (note 9)	**200 000**	100 000
Non affecté	**19 591 722**	14 969 209
Reçu à titre de dotation	**21 115 901**	20 695 738
	40 744 181	35 661 098
	50 604 297 $	45 089 845 $

ENGAGEMENTS (note 13)

Pour le conseil d'administration :



_____, administrateur/administratrice



_____, administrateur/administratrice

Tracking ID: 1525261-2947148

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 avril

	2026	2025
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges avant variation de la juste valeur des placements	**2 500 672 $**	1 696 417 $
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	**72 628**	75 398
Gain sur cession de placements	**(1 588 132)**	(1 100 921)
Gain de change non matérialisé	**(1 474)**	(3 832)
Variation de la valeur de rachat du contrat d'assurance vie rachetable	**(17 408)**	(28 633)
Variation des dotations	**420 163**	450 900
Variation nette des produits de placements provenant des dons reçus à titre de dotation	**117 581**	134 796
	1 504 030	1 224 125
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	**(150 522)**	(158 018)
Frais payés d'avance	**-**	(3 120)
Dettes de fonctionnement	**141 987**	(323 261)
Produits reportés	**7 711**	-
	1 503 206	739 726
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	**(15 269 807)**	(10 899 347)
Produit de la cession de placements	**13 867 108**	10 729 117
	(1 402 699)	(170 230)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des apports reportés	**177 125**	(270 383)
Remboursement de la dette à long terme	**(13 035)**	-
	164 090	(270 383)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**264 597**	299 113
ENCAISSE, début de l'exercice	**811 508**	512 395
ENCAISSE, fin de l'exercice	**1 076 105 $**	811 508 $

Tracking ID: 1525261-2947148

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Au 30 avril 2026

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission d'appuyer le développement de l'Université en soutenant financièrement les communautés étudiantes et de recherche ainsi que des projets d'amélioration des campus par la sollicitation, l'administration et la redistribution des fonds recueillis. La mission de la Fondation inclut également la construction ou la gestion de résidences étudiantes afin d'offrir des logements abordables et de qualité à la communauté étudiante de l'UQTR, ce qui favorise le bien-être des étudiantes et des étudiants tout en contribuant positivement à leur expérience universitaire. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

De plus, la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières (Fondation de l'UQTR) est devenue, depuis le 20 avril 2018, la première fondation universitaire canadienne à obtenir le sceau d'agrément du programme national de normes d'Imagine Canada, l'organisme-cadre du secteur de la bienfaisance au pays. L'obtention de cette certification vient démontrer la conformité de la Fondation de l'UQTR à des normes élevées dans cinq domaines fondamentaux : la gouvernance du conseil d'administration, la responsabilité financière et la transparence, la collecte de fonds, la gestion du personnel et la participation des bénévoles.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Celles-ci concernent des transactions relatives aux placements. Selon cette méthode, les éléments d'actif monétaire sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments d'actif non monétaire ainsi que les postes de l'état des résultats au taux de change moyen du mois. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus aux résultats.

Tracking ID: 1525261-2947148

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits de placement affectés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les produits de loyers provenant des résidences sont comptabilisés aux résultats selon une formule linéaire appliquée sur la durée des baux.

Les variations des justes valeurs de placements réalisées sont calculées selon la méthode du coût d'acquisition-moyen. Les variations des justes valeurs non réalisées sont attribuables à la plus-value ou à la moins-value des placements au cours de l'exercice.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Contributions

Les dépenses de contributions sont comptabilisées lorsque toutes les approbations nécessaires ont été obtenues et que le don correspondant a été encaissé, s'il y a lieu.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Tracking ID: 1525261-2947148

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

La juste valeur des placements est établie de la manière suivante :

- Les obligations sont évaluées d'après les données obtenues auprès de courtiers ou, à défaut, en utilisant les taux de rendement du marché.

- Les actions de sociétés cotées en Bourse, les fonds communs de placement et les fonds de marchés monétaires sont évalués d'après les données obtenues auprès de courtiers.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction et commissions

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

Police d'assurance vie

La Fondation est propriétaire d'une police d'assurance vie, dont la valeur de rachat est comptabilisée en fonction du montant qui pourrait être réalisé au terme de cette police à la date du bilan. Les variations au cours de l'exercice sont comptabilisées aux résultats. Le capital décès de cette police est de 400 000 $ au 30 avril 2026.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire sur une durée de 40 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Tracking ID: 1525261-2947148

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

La Fondation cotise au Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ).

La comptabilité de régimes à prestations définies est appliquée au RRUQ, étant donné que la Fondation ne dispose pas d'informations suffisantes pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur. Les coûts des services passés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel une entente au sujet de la modification du régime est conclue. Les coûts des services passés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité du personnel actif à la date de la mise en place du régime.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l’encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2026	2025
Association des locataires des résidences étudiantes	**- $**	1 720 $
Dons et contributions	**402 263**	659 582
Société Immobilière de l'Université du Québec	**413 106**	-
Taxes à la consommation	**39 890**	43 435
	855 259 $	704 737 $

Tracking ID: 1525261-2947148

4. PLACEMENTS

	2026	2025
Obligations, taux variant de 1,1 % à 6,2 %, échéant entre décembre 2027 et décembre 2057 (valeur comptable : 6 353 475 $; 2025 - 4 364 917 $)	**6 155 418 $**	4 270 704 $
Actions de sociétés cotées en Bourse (valeur comptable : 12 671 669 $; 2025 - 11 688 717 $)	**17 789 147**	15 654 637
Fonds communs de placement (valeur comptable : 16 806 713 $; 2025 - 16 191 400 $)	**20 867 855**	19 135 030
Fonds de marchés monétaires (valeur comptable : 994 096 $; 2025 - 1 586 491 $)	**983 977**	1 581 473
Contrat d'assurance vie rachetable	**149 893**	132 485
	45 946 290 $	40 774 329 $

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2026	2025
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur nette**	Valeur nette
Bâtisses	**2 905 093 $**	**181 570 $**	**2 723 523 $**	2 796 151 $

Au cours de l'exercice, la Fondation a comptabilisé une charge d'amortissement de 72 628 $ (2025 - 75 398 $) dans les charges de résidences étudiantes.

6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2026	2025
Comptes fournisseurs	**235 602 $**	35 905 $
Bourses et contributions à verser	**402 357**	470 466
Salaires à payer	**-**	13 138
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	**48 744**	25 207
	686 703 $	544 716 $

Tracking ID: 1525261-2947148

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à des projets spécifiques.

Dons reçus pour lesquels le capital doit être utilisé pour des projets spécifiques :

	2026	2025
SOLDE, début de l'exercice	**3 691 141 $**	3 961 524 $
Augmentation[1]	**4 253 033**	2 527 655
Diminution[2]	**(4 075 908)**	(2 798 038)
SOLDE, fin de l'exercice	**3 868 266**	3 691 141
Produits de placements reçus à titre de dotation qui doivent être utilisés pour des projets spécifiques :		
SOLDE, début de l'exercice	**2 060 873**	1 966 244
Augmentation	**720 924**	712 429
Diminution	**(554 473)**	(617 800)
SOLDE, fin de l'exercice	**2 227 324**	2 060 873
Produits de placements reçus à titre de dotation qui doivent être utilisés pour la Chaire Jarislowsky :		
SOLDE, début de l'exercice	**232 017**	191 850
Augmentation	**181 130**	190 167
Diminution	**(230 000)**	(150 000)
SOLDE, fin de l'exercice	**183 147**	232 017
Total des apports reportés	**6 278 737**	5 984 031
Portion des apports reportés à attribuer au cours du prochain exercice	**3 965 927**	3 986 023
Apports reportés à attribuer à long terme	**2 312 810 $**	1 998 008 $

[1] L'augmentation est composée des versements reçus de 4 046 985 $ (2025 - 2 485 964 $), des transferts entrants de 177 500 $ (2025 - 41 691 $) et des dons décapitalisés entrants de 28 548 $ (2025 - 0 $).

[2] La diminution est composée des retraits de 3 918 408 $ (2025 - 2 756 347 $) et des transferts sortants de 157 500 $ (2025 - 41 691 $).

Tracking ID: 1525261-2947148

8. DETTE À LONG TERME

	2026	2025
Emprunt, garanti par quatre immeubles pour une valeur nette comptable de 2 723 523 $, remboursable par versements mensuels de 16 515 $ incluant capital et intérêts au taux de 4,27 %, dont le terme vient à échéance en décembre 2027 et comportant une période d'amortissement jusqu'en 2049	**2 886 965 $**	2 900 000 $
Portion échéant au cours du prochain exercice	**76 384**	2 900 000
	2 810 581 $	- $

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2027 -	76 384 $
2028 -	79 387 $
2029 -	83 167 $
2030 -	86 789 $
2031 -	90 568 $

9. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fondation a affecté un montant de 100 000 $ (2025 - 100 000 $) pour ses résidences étudiantes, soit 50 000 $ (2025 - 50 000 $) pour l'autoassurance et 50 000 $ (2025 - 50 000 $) pour la prévoyance; le détail de ces affectations étant ci-bas. La Fondation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Autoassurance : Un maximum de 250 000 $ qui permettra de constituer une réserve afin de débourser la franchise d’assurance en cas de sinistre des résidences étudiantes.

Prévoyance : Ces sommes serviront au maintien en bon état des bâtiments. Ces sommes serviront pour les travaux majeurs des bâtiments qui arriveront à court, moyen et long terme selon la durée de vie des différentes composantes de ces bâtiments. Les sommes affectées pourront être utilisées pour les travaux suivants : toiture, fenêtres, ouvertures, structure, électricité, plomberie, travaux majeurs d’amélioration locative et tous travaux dont les coûts sont supérieurs à 25 000 $.

Tracking ID: 1525261-2947148

10. APPORTS REÇUS À TITRE DE DOTATION

L'actif net reçu à titre de dotation a été augmenté d'un montant de 420 163 $ (2025 - 450 900 $). Cette augmentation correspond à une augmentation de 448 711 $ des dons capitalisés reçus au cours de l'exercice, diminué de 28 548 $ correspondant à des transferts sortants vers les dons non capitalisés affectés. Le solde de l'actif net reçu à titre de dotation est grevé d'affectations externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence. Des produits d'intérêts générés sur ces dotations d'un montant cumulatif de 902 054 $ (2025 - 902 596 $) sont aussi affectés à des projets spéciaux en vertu d'affectations externes.

11. BOURSES ET CONTRIBUTIONS VERSÉES À L'UQTR

Au cours de l'exercice, la Fondation a remis des bourses d'études et des contributions à l'UQTR pour un montant total de 5 024 797 $ (2025 - 5 020 765 $). Depuis le début de la Fondation en 1986, les bourses et contributions totalisent 71 015 865 $, dont 4 223 156 $ en transfert d'équipement.

12. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation est au sens de la Loi une entité légale à part entière et elle est indépendante de l'UQTR sur le plan de la gouvernance et des opérations. Cependant, la Fondation est liée à l'UQTR en ce sens qu'elle sollicite des dons pour réaliser divers projets de l'UQTR avec l'accord implicite ou explicite de celle-ci. La quasi-totalité des fonds ainsi sollicitée est, conformément à la volonté et aux intentions du donateur ou en raison d'autres exigences, transférée à l'UQTR ou utilisée par cette dernière dans le respect des règles applicables.

De plus, l'UQTR fournit gratuitement les locaux nécessaires aux activités administratives ainsi que le mobilier de bureau et le matériel informatique et assume certaines prestations de services, tels que les services de support informatique, de communication et de ressources humaines. De plus, elle assume une police d'assurance couvrant la responsabilité civile de la Fondation et de ses administrateurs. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus à titre gratuit, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

13. ENGAGEMENTS

Contrat

La Fondation s'est engagée par contrat jusqu'en 2031 à effectuer des contributions pour la construction d'un deuxième pavillon au campus de l'UQTR de Drummondville. Le solde de l'engagement suivant ce contrat s'établit à 2 536 350 $. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2027 -	686 350 $
2028 -	508 750 $
2029 -	416 250 $
2030 -	416 250 $
2031 -	277 500 $

Tracking ID: 1525261-2947148

13. ENGAGEMENTS (suite)

Services professionnels

La Fondation a conclu un contrat pour la gestion des résidences étudiantes jusqu'en novembre 2029. Selon les dispositions de ce contrat, elle doit verser 5 % des revenus bruts provenant de la location des résidences étudiantes.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

La Fondation effectue des placements en devises et une proportion de 17 % (2025 - 18 %) est investie en monnaie étrangère. La Fondation est conséquemment exposée à des risques découlant des variations des taux de change. Au 30 avril 2026, l'encaisse et les placements libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens représentent respectivement 157 224 $ et 7 767 185 $ (2025 - 31 097 $ et 7 305 986 $).

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la Fondation si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle des créances.

La Fondation ne court aucun risque significatif à l'égard de ses créances, puisqu'elles sont composées principalement des dons et contributions qui sont comptabilisés lorsque la promesse est signée avant la fin de l'exercice et dont l'encaissement est réalisé avant l'adoption des états financiers.

Il y a concentration du risque de crédit lorsqu'une portion significative du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou obéissant à des variations semblables reliées aux conditions économiques ou politiques. Sous réserve de la détention de titres de fonds de marchés monétaires ainsi que des obligations fédérales, provinciales et municipales dans les titres d'obligations et les fonds communs de placement, la Fondation n'a pas de concentration du risque de crédit. La Fondation minimise son exposition au risque lié à l'émetteur en investissant que dans des produits bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité. La Fondation s'assure également d'avoir une bonne diversification de ses placements. De plus, la Fondation tente de minimiser son risque en ne concluant qu'avec des banques canadiennes et leurs filiales. L'exposition à ce risque est étroitement surveillée.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Fondation ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie au moment approprié. La Fondation est dotée d'une politique de placement qui prévoit une répartition de l'actif en fonction de ses besoins futurs de liquidités. De plus, elle établit des budgets et des prévisions de liquidités afin d'assurer la disponibilité de fonds nécessaires pour remplir ses obligations dans un avenir prévisible. Finalement, le conseil d'administration revoit et approuve les budgets de la Fondation ainsi que les opérations significatives s'inscrivant hors du cours normal des activités.

Tracking ID: 1525261-2947148

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le bilan comprend des passifs financiers dont l'échéance est de moins d'un an excluant la dette à long terme.

La Fondation est exposée au risque de liquidité principalement en ce qui a trait aux dettes de fonctionnement, aux apports affectés ayant une échéance au cours du prochain exercice et à la dette à long terme.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements.

Les obligations portent intérêt à des taux fixés par contrat qui vont de 1,1 % à 6,2 %. Les dates de révision des taux d'intérêt vont du 19 mai 2027 au 1er décembre 2057. Les taux d'intérêt courants sur le marché pour des titres similaires sont comparables. Les produits de la Fondation ne peuvent être affectés par des variations des taux d'intérêt puisque ces derniers sont fixés par contrats lors de l'achat des obligations. De plus, la valeur de marché de ces obligations est susceptible d'être affectée par des variations des taux d'intérêt offerts sur le marché.

La Fondation gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses produits d'intérêts.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

La Fondation est exposée au risque de prix en raison des placements en actions de sociétés cotées en Bourse, faisant aussi partie des fonds communs de placement et des fonds de marchés dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière. Elle gère son risque lié aux fluctuations des cours de ses placements cotés en effectuant régulièrement un examen financier de l'information disponible au public à l'égard de ses placements cotés pour s'assurer que le risque est conforme à sa tolérance et à la politique de placements adoptée par le conseil d'administration. Finalement, elle reçoit une analyse de la tendance des marchés de chacun de ses courtiers et en fait une évaluation.

15. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, la Fondation est dotée d'une politique de placement qui maximise le rendement tout en maintenant un niveau de risque acceptable. Le comité de placement vise à ce que les placements des fonds capitalisés produisent un rendement suffisant pour couvrir l'utilisation annuelle des fonds et les frais d'administration tout en maintenant, à long terme, l'indexation du capital, et que les placements des fonds non capitalisés produisent un rendement suffisant pour couvrir les besoins financiers de la Fondation. La Fondation est aussi dotée d'un plan financier qui assure un solde minimum pour l'administration générale.

Tracking ID: 1525261-2947148

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

ANNEXES
Pour l'exercice terminé le 30 avril

	2026	2025
A - APPORTS		
Dons	**5 789 962 $**	5 058 468 $
Contributions de l'UQTR	**758 100**	750 000
	6 548 062 $	5 808 468 $
B - PRODUITS NETS DÉCOULANT DES PLACEMENTS		
Dividendes	**1 327 910 $**	979 327 $
Gain de change non matérialisé	**1 474**	3 832
Gain sur cession de placements	**1 588 132**	1 100 921
Intérêts	**209 171**	188 965
Services professionnels - gestion de portefeuille	**(210 811)**	(194 268)
Variation de la valeur de rachat du contrat d'assurance vie rachetable	**17 408**	28 633
	2 933 284 $	2 107 410 $
C - CONTRIBUTIONS		
Contributions versées à l'UQTR	**4 060 230 $**	4 031 171 $
Bourses aux étudiants	**964 567**	989 594
	5 024 797 $	5 020 765 $
D - FRAIS DE CAMPAGNE		
Salaires et charges sociales	**798 210 $**	652 139 $
Activités spéciales et de reconnaissance	**14 681**	23 657
Fournitures de bureau et papeterie	**16 637**	2 427
Frais bancaires	**11 756**	5 533
Frais de représentation	**14 884**	10 048
Publicité	**31 584**	18 615
Services professionnels	**68 714**	14 484
	956 466 $	726 903 $

Tracking ID: 1525261-2947148

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

ANNEXES
Pour l'exercice terminé le 30 avril

	2026	2025

E - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	**376 231 $**	319 611 $
Activités et événements	**28 551**	29 570
Frais de formation	**16 698**	4 801
Fournitures de bureau et papeterie	**24 167**	22 008
Frais du conseil d'administration	**5 496**	5 327
Publicité et frais de représentation	**15 683**	5 775
Services professionnels	**28 033**	35 772
Télécommunications	**2 606**	2 355
	497 465 $	425 219 $